

Berne, le 23 mai 1970

C o m m u n i q u é

Le Ministère des Affaires étrangères de la République de Cuba a publié une note qu'il a adressée à l'Ambassade de Suisse à La Havane au sujet de la conférence de presse donnée le 20 mai par le Chef du Département Politique Fédéral. Dans cette note, les propos tenus ayant été systématiquement déformés, M. le Conseiller fédéral Pierre Graber y a répondu par le message ci-après à M. Roa, ministre des Affaires étrangères de Cuba. Il est inexact de parler d'une rupture des relations diplomatiques entre la Suisse et Cuba comme l'a annoncé faussement une agence de presse.

"Monsieur le Ministre,

M. l'Ambassadeur Fischli m'a fait part de la communication de Votre Excellence relative à ma conférence de presse du 20 mai. Les reproches que vous m'adressez m'ont vivement surpris. Rien, dans mes propos, ne les justifiaient. Mes déclarations vous ont été certainement mal rapportées. Il me paraît donc indispensable, pour l'avenir des relations entre la Confédération suisse et la République de Cuba de procéder à la mise au point suivante.

Il est parfaitement injuste d'identifier la Suisse avec les Etats-Unis parceque notre pays représente les intérêts américains à Cuba. La Suisse est totalement étrangère à l'enlèvement des Pêcheurs cubains. Elle réprouve tout acte de piraterie, particulièrement lorsqu'il frappe des innocents. Nous sommes d'ailleurs intervenus pour que les pêcheurs soient rapatriés.

Je comprends l'émotion que cet enlèvement a suscité à Cuba et je n'ai nullement contesté les raisons que pouvait avoir le peuple cubain de manifester son indignation. Par contre, je me suis élevé contre le fait que pendant trois jours un chancelier et un employé de notre ambassade ont été retenus contre leur volonté sans vivres et sans soins médicaux dans l'ancienne ambassade des Etats-Unis, alors que l'un d'eux était souffrant. Je n'ai pas non plus accepté que pendant ces trois jours l'Ambassadeur de Suisse ait été mis dans l'impossibilité d'entrer en contact avec ses collaborateurs autrement que par téléphone. J'ai enfin protesté contre les entraves mises ainsi à l'exercice d'un mandat que le Gouvernement cubain avait agréé.

J'avais salué avec satisfaction la nouvelle que la situation s'était normalisée et que le personnel de l'Ambassade de Suisse avait pu réintégrer l'immeuble de l'ancienne ambassade des Etats-Unis pour y reprendre son activité. Je suis d'autant plus déçu de voir que Votre Excellence a accordé foi à des rapports inexacts et tendencieux manifestement destinés à troubler les

./.



rapports entre la Confédération Suisse et la République de Cuba. La Suisse a constamment tenu à entretenir de bonnes relations avec tous les Etats du monde. Cela constitue même un corollaire de sa politique d'indépendance et de neutralité. Prétendre qu'elle pourrait s'inféoder à qui que ce soit constitue une atteinte à son honneur que je dois repousser de la manière la plus catégorique.

J'ajoute que votre Ambassadeur a toujours bénéficié des égards qui lui étaient dus. J'ai en revanche déploré une absence prolongée qui ne nous avait pas été annoncée selon les usages diplomatiques, et qui nous a empêchés de prendre contact avec lui, comme cela eût été normal, à un moment où se produisaient à La Havane de graves incidents qui touchaient notre Ambassade.

Quant aux attaques personnelles dirigées contre moi, je préfère les ignorer.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Pierre Graber
Conseiller fédéral"